



Commission financière

Membres :

Ludovic Corminboeuf (Président)

Eric Pauchard (Vice-Président)

Johnny Fleury (Secrétaire)

Eric Francey

Vincent Schneuwly

Préavis de la Commission financière au Conseil général du 22 mai 2023

Point 6 de l'ordre du jour :

Crédit d'investissement complémentaire de Fr. 320'000.00 pour les aménagements extérieurs de la nouvelle école à Dompierre

Conformément à l'article 72, alinéa 1, lettre c de la loi sur les finances communales (LFCo), la Commission financière examine les crédits et les éventuels dépassements de crédits nécessitant un vote du Conseil général.

Les investissements concernent les aménagements extérieurs de la nouvelle école à Dompierre, qui pourront ainsi être réalisés avant la prochaine rentrée scolaire. La Commission financière trouve judicieux de prévoir une place de jeux pour les plus petits en complément de la place multisports, d'assurer un bon éclairage, et d'avoir un ombrage suffisant des installations.

Le positionnement de la place multisports en lieu et place de la zone réservée à l'époque pour un futur agrandissement de l'école est motivé d'une part, par le fait qu'il serait préférable de réaliser un éventuel futur agrandissement de l'école à un autre endroit (selon une étude géotechnique mandatée par la Commune) et d'autre part, par le fait qu'il est plus judicieux d'ériger la place multisports proche de l'école pour en favoriser son utilisation.

Sur la base de ce qui précède, la Commission financière propose au Conseil général d'approuver le crédit d'investissement complémentaire de CHF 320'000.00 pour les aménagements extérieurs de la nouvelle école à Dompierre.

Belmont-Broye, le 21.04.2023.

Le Secrétaire

Johnny Fleury

Le Président

Ludovic Corminboeuf